

Coumeint quiet lo mâidzo dussè avâi réson

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 35

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194456>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Pourquoi, s'écriait-elle avec un retour dans les idées et une recrudescence de sanglots, Dieu enlève-t-il les meilleurs lorsque tant d'ivrognes et de chenapans continuent à étaler leurs vices au soleil! Ne pourrait-il frapper de préférence sur ceux qui sont inutiles ou nuisibles et qui ne chérissent qu'eux-mêmes?

Du reste elle avait, par anticipation, dit adieu à l'existence et s'était vouée à un deuil éternel en attendant le moment d'aller rejoindre celui qu'elle avait perdu.

Un jour, après avoir arrosé ses fleurs, elle fut frolée au passage par un monsieur bien mis, distingué, jeune encore, qui portait un crêpe noir jusqu'au sommet de son chapeau, et qui, triste et pâle, entra silencieusement dans une chapelle tombale sise presque en face.

Elle n'y fit pas grande attention; mais il lui sembla pourtant que c'était la première fois que cet homme entrait dans cette chapelle.

Il y séjourna environ une heure.

Il revint le lendemain portant un bouquet de fleurs fraîches.

« On n'a pourtant enseveli personne ces jours-ci dans cette chapelle, » se dit la jeune veuve.

Quand il fut parti, l'instinct de la curiosité qui n'abandonne pas les femmes même au milieu de leurs plus tristes préoccupations, lui fit faire quelques pas vers le monument.

Elle lut à travers les ogives et la grande vitre de la porte sur une plaque de marbre blanc appendue à l'un des côtés :

MADAME GEORGES DUMÉNIL

NÉE LUCIE DE COLMONT

DÉCÉDÉE A PARIS, DANS SA 29^e ANNÉE

LE 10 JANVIER 1893

— C'est évidemment la femme de ce Monsieur, pensa la veuve. Comment se fait-il qu'il vienne si tard lui rendre ses devoirs? D'après la date, voilà cinq mois qu'elle est morte.

M. Duménil revint chaque jour de la semaine. Cela devenait une habitude. Mme de Villeroze se figura d'abord avec une sourde colère qu'elle avait peut-être été remarquée, lorsqu'un jour le nouveau venu, en passant, renversa par mégarde le vase plein d'eau qu'elle était allée remplir un instant auparavant pour arroser ses fleurs.

Il entra dans sa chapelle sans même songer à s'excuser.

— Le respect des morts ne devrait pas faire oublier celui qu'on doit aux vivants, murmura la veuve d'un ton vexé.

Elle prit son pot pour aller le remplir de nouveau, et passa devant la chapelle en lançant un regard de côté. M. Duménil était adossé en face de l'inscription consacrée à sa femme. Ses traits portaient l'empreinte de l'accablement et des larmes descendaient lentement le long de ses joues.

— Je n'aurais jamais cru, pensa la veuve, qu'un homme fût ainsi capable de pleurer sa femme. Il n'y avait que mon pauvre Henri qui ne m'aurait pas survécu huit jours, lui, si j'étais morte à sa place.

M. Georges Duménil laissait rarement passer deux jours de suite sans venir à la chapelle. Il apportait toujours des fleurs, tantôt un bouquet, tantôt un pot, remplaçant les anciennes à mesure qu'elles se fanaient.

Quinze jours après le premier accident de l'eau répandue, il eut encore le malheur de renverser en passant le pot de la veuve et, pour surcroît, de le casser.

— En vérité, monsieur, protesta celle-ci toute déconfitte, vous devriez bien voir où vous marchez. L'autre jour vous l'avez encore renversé sans m'adresser un mot d'excuses. Aujourd'hui, il ne me reste pas même la ressource d'aller chercher d'autre eau.

M. Duménil parut sortir d'un long rêve, aperçut le dégât et se confondit en excuses.

— Demain, dit-il, je remplacerai le vase que j'ai brisé. Pour aujourd'hui, madame, veuillez me permettre de réparer ma maladresse.

Il prit dans la chapelle l'arrosoir encore plein de la veille, et se prépara à humecter la tombe.

Mais la veuve l'arrêta :

— Il n'y a que moi, dit-elle, qui ai le droit de toucher à ces fleurs.

Et sa figure se contracta.

— Vous paraissez en proie à une douleur bien profonde, dit Georges touché. Il jeta un coup d'œil sur la pierre sépulcrale et lut :

HENRI DE VILLEROZE,

Licencié en droit.

1864 — 1892

— C'est sans doute Monsieur votre mari que vous avez perdu, ajouta-t-il d'une voix respectueuse et pleine de compassion.

Mme de Villeroze tourna la tête sans pouvoir retenir ses larmes.

— Ah! j'ai passé par là! fit douloureusement Georges Duménil et je vous plains de tout mon cœur; car vous vous aimiez, est-ce la peine de vous le demander?

— Ah! soupira Mme de Villeroze en levant les yeux au ciel comme pour le prendre à témoin.

— C'est comme moi, poursuivit Georges, je ne comprends pas qu'on puisse survivre à des coups pareils. Que de fois j'ai appuyé à mon front la gueule d'un revolver! La pensée que Dieu ne veut pas qu'on attente à ses jours m'a chaque fois retenu.

— Moi, j'évite toujours de m'approcher des ponts, murmura Mme de Villeroze.

— Vous n'avez pas d'enfant?

— Hélas! non.

— Je n'en ai pas non plus.

— C'eût été une grande consolation.

— O, peut-être un surcroît de chagrin.

— Vous n'êtes pas toujours venu au cimetière depuis la mort de Mme Duménil? demanda discrètement la jeune veuve.

— Cela me faisait trop de mal. J'ai voyagé pour m'étourdir, mais je n'ai pas réussi à oublier!

Le lendemain, M. Duménil avait remplacé par un arrosoir tout neuf le vase qu'il avait si maladroitement brisé, et il eut soin de veiller à ce qu'il fût toujours plein.

Toutes les fois qu'il se trouvait au cimetière en même temps que la veuve il ne souffrit jamais qu'elle se rendit à la fontaine, empressé qu'il était d'y aller à sa place.

Tous les petits services qu'on peut rendre en pareille circonstance, il ne manqua pas de les lui offrir, et ils étaient souvent acceptés avec reconnaissance.

(La fin au prochain numéro.)

Poâi et ne pas poâi.

On dit qu'on renâ, qu'allugavê dâi resins que ne poivê pas accrotsi, sè mette à lè mépresî, po cein que ne lè poivê pas rupâ. Eh bin, y'a bin dâi renâ à dou pi dein stu mondo et que sè conduisont tot autrameint se pâovont fêrê oquiê âo se ne lo pâovont pas fêrê. Attiutadê stasse :

On gaillâ, bin malado, que ne poivê pas sailli dè son lhi, avâi on dzo la visita dâo menistrê, que lâi desâi cauquiês bounês résons po lo preparâ po lo grand voiadzo. Et pi lâi desâi assebin que se l'avâi oquiê contrê cauquon, lâi faillâi perdenâ po êtrê perdenâ lé d'âmont.

— Lâi a voutron vesin Dâvi, se lâi fâ lo menistrê, avoué quoui vo z'âi z'u dâi tsecagnês, que vo ne pâodê ni vairê, ni cheintrê, à cein qu'on m'a de. Ye sè bin que l'a z'u dâi too avoué vo; ma vo z'âi petêtrê oquiê à vo reprodzi assebin; vo fariâ bin, po mouri ein pé, dè lâi perdenâ dévant dè modâ po l'autro mondo.

— Eh bin, monsu lo menistrê, se repond lo malâdo, se vigno à mouri, lâi vu bin perdenâ; mâ se pu mè gari, mè bombardâi se ne l'étranlio pas lo premi iadzo que lo reincontro!

Coumeint quiet lo mâidzo dussê avâi réson.

Se tot lo mondo desâi adé la pura vretâ, on porrâi crairê tot cein qu'on dit; mâ sè faut démaufiâ; y'a tant dè dzeins que ne diont què dâi dzanliês que s'on lè z'attiutavê on sarâi dâi galês lulus. Et pi y'êin a dâi z'autro que sè crayont dè derê la vretâ et que diont dâi meintès, sein lo volliâi, que dâi iadzo on ne sâ pas à quiet s'êin teni.

Et pi y'a dâi dzeins que crayont tot cein qu'on lâo dit; dâi z'autro que ne crayont pas tot lo mondo; mâ suivant quoui lâo dit oquiê, n'ia pas l'cein dussê êtrê, et s'on lâo desâi que pliâo à la rolhie quand fâ on bio sêlâo, l'âovretriont lâo parapliodze.

L'est dè cllia sorta qu'étâi la fenna à Rebibe. Le n'attiutavê diêro se n'homme po cein que lâi desâi trâo soveint dâi gandoisês; mâ quand onna dzein dè sorta lâi desâi oquiê, le lo créyâi.

Rebibe, qu'étâi cherpentier, s'étâi laissi veni avau ein monteint la ramure dè la maison à Bringue. Posâvont la frête, et ne sé pas coumeint cein est z'u; mâ tantîa que lo pourro Rebibe. qu'étâi aguelhi pè lo fin coutset, s'est laissi tsezi perque bas iô l'est restâ étai sein remoâ, tot êtourlo. On l'a met su onna suvire, on l'a eimportâ et on est vito z'u criâ lo mâidzo.

Quand lo mâidzo est venu et que l'a vu lo gaillâ que ne budzivê pas mé que 'na grougne, ye fâ :

— Mâ lo pourro diablo est moo !

— Pas onco, se fâ Rebibe, que n'étâi pas décidâ à parti dein lo pàys dâi derbons.

— Câise-tè don, vilhio fou, lâi fâ sa fenna, lo mâidzo sâ mi cein que dit què tè!

Les plaisirs des honneurs.

Nous détachons les lignes suivantes d'une correspondance adressée aux *Annales politiques et littéraires* sur le séjour de M. Casimir-Perier, à Pont-sur-Seine:

Les officiers de la maison militaire sont logés dans la partie des communs où l'on a installé les appareils télégraphiques et téléphoniques qui relient Pont-sur-Seine à l'Elysée.

Les troupes envoyées à Pont pour le service d'honneur sont casernées à proximité du château, dans une ferme située de l'autre côté de la route.

Enfin, des agents sont disséminés de place en place pour inspecter les environs, surveiller les allants et venants, écouter les conversations, et prévenir toute démarche suspecte.

Dans les jardins et dans le parc, mais habilement dissimulées par les arbres et par les charmilles, on a disposé des guérites pour abriter les factionnaires, et de quelque côté que l'on se retourne, la surveillance la plus stricte se révèle bientôt. Une porte unique est ouverte aux visiteurs, et encore est-il malaisé de la franchir, car elle est gardée par un poste de gendarmerie et de police secrète.

C'est dans ces conditions de sécurité absolue, mais aussi de gêne permanente, que s'effectue la villégiature présidentielle, et M. Casimir-Perier ne cueille pas une fleur, ne fait pas un pas, ne donne pas un coup de rame (on le sait très épris de canotage), sans qu'une sentinelle ou un agent n'assistent à ces détails intimes et familiers de ce que l'on appelle son existence « privée ».

On vient de publier à Paris de curieuses lettres de Guillaume Peyrusse sur le premier empire. Inspecteur des bureaux du Trésor de la couronne, et ayant accompagné Napoléon dans les campagnes de Russie et d'Autriche, il le suivit aussi à l'île d'Elbe. Nous détachons d'une de ces lettres ce curieux passage :

« Pendant mon séjour à l'île d'Elbe, ayant eu souvent l'honneur d'être admis à travailler, à diner, à jouer avec S. M. l'empereur, j'ai pu facilement contempler cet homme extraordinaire.

» A cette époque de sa vie, Napoléon avait quarante-six ans; sa taille était de cinq pieds un ou deux pouces; sa tête était grosse, ses yeux bleu clair, ses cheveux châtain foncé et rares; il avait

le nez bien fait et la forme de sa bouche gracieuse et d'une extrême mobilité; ses mains étaient remarquablement belles et éclatantes de blancheur; il avait le pied petit...

» On a parlé de son goût pour le tabac; j'ai souvent remarqué qu'il en perdait plus qu'il n'en prenait; c'était plutôt une manie, une sorte de distraction, qu'un besoin réel...

» L'empereur trichait au jeu; souvent nous voulions bien ne pas nous en apercevoir, mais S. A. Madame Mère, dont j'avais souvent l'honneur d'être le vis-à-vis, usait quelquefois d'un droit que nous ne pouvions nous permettre.

» Sa Majesté se voyant découverte, passait sa main sur la table, brouillait tout, prenait nos napoléons, rentrait dans son intérieur où nous ne pouvions le suivre, et donnait son argent à Marchand, son valet de chambre, qui, le lendemain, le rendait aux volés.

» En se promenant, il marchait un peu courbé, les mains croisées derrière le dos. Quand il était de bonne humeur, ses petites caresses ordinaires consistaient en petits soufflets ou à pincer légèrement le bout de l'oreille.

» Il ne croyait pas à la médecine ni à l'efficacité des remèdes qu'elle ordonnait. Il en parlait comme d'un art parfaitement conjectural. Il n'avait d'opinion arrêtée que sur la chirurgie... »

Population des grandes villes.

	Habitants.
Paris	2,447,000
Berlin	1,579,000
Vienne	1,364,000
Bruxelles	471,000
Lyon	430,000
Marseille	400,000
Rio-de-Janeiro (Brésil)	500,000
Santiago (Chili)	200,000
Pékin	1,650,000
Canton	1,640,000
Copenhague (Danemark)	375,000
Le Caire (Egypte)	375,000
Madrid	470,000
Washington (Etats-Unis)	230,000
New-York	1,515,000
Chicago	1,200,000
Philadelphie	1,200,000
Londres	4,300,000
Athènes	407,000
Rome	440,000
Tokio (Japon)	1,552,000
Mexico	329,000
La Haye (Hollande)	160,000
Téhéran (Perse)	200,000
Lisbonne	265,000
Stockholm (Suède)	250,000
Constantinople	874,000

Problème.

Il manquait une donnée dans notre problème de samedi. Nous le rétablissons donc comme suit :

Sous quel angle un tireur, placé à 300 mètres de la cible, voit-il un carton de 50 centimètres de diamètre?

Pois à l'anglaise. — Mettez sur le feu une casserole remplie d'eau avec une poignée de sel. Quand l'eau bouillira, mettez vos pois, faites bouillir à grand feu et écumez continuellement. Dès que la cuisson sera au degré voulu, ôtez vos pois, faites-les égouttez; remettez-les ensuite dans une casserole avec du beurre frais, du sucre, un peu de sel; sautez-les sans les remettre sur le feu et servez-les dans un plat sur lequel vous mettez encore un morceau de beurre, que la chaleur des pois devra faire fondre.

Boutades.

« Quelle est la force de votre régiment? » demandait un civil à un piou-piou. Le troupier croit qu'il a affaire à un espion, lui applique un coup de poing sur la figure et l'envoie rouler dans le fossé. « Voilà ma force, dit-il, maintenant juge de celle du régiment! »

Au dernier banquet des pompiers de Saint-H..., le capitaine se lève au dessert, et, la main sur son cœur :

— La reconnaissance, mes chers camarades, nous fait un devoir de porter un toast à monsieur le maire, dont la libéralité a mis cent mètres de tuyaux neufs dans notre corps.

En campagne, un sergent dit à Pitou :
— Reste là, en sentinelle, et ne fais semblant de rien.

Pitou s'est mis en sentinelle. Deux, quatre, six heures se passent, la nuit vient, le jour luit, Pitou est toujours à son poste.

— Passe le lieutenant.
— Que fais-tu là?
— Dame! lieutenant, ma consigne, je fais semblant... de rien.

L. MONNET.

PAPETERIE MONNET, LAUSANNE

A l'occasion de la rentrée des classes, choix de **planches à dessin** très soignées.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. **Système perfectionné.** Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,40. — Communes fribourgeoises 3 % différés à fr. 48,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 107,25. De Serbie 3 % à fr. 81,50. — Bari, à fr. 54,50. — Barletta, à fr. 36, — Milan 1861, à 36, — Milan 1866, à fr. 9,50. — Venise, à fr. 22, — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 108,25. — Bons de l'Exposition, à fr. 7,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 18,50. — Tabacs serbes, à fr. 11,25. — *Port à la charge de l'acheteur.* Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.